



Centre de Formation CACES®

BFP3S

Prévention Sécurité Secourisme

BFP3S

Rue Martinière

71240 Saint-Loup-de-Varennes

Tel : 06.18.28.00.45 / 07.65.19.44.19

E-Mail : bfp3s@gmail.com / franciaplace.bfp3s@gmail.com

PROGRAMME DE FORMATION PERMETTANT LA DELIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CONDUITE R 490 DES GRUES AUXILLIARES

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

Objectif de la formation :

- Être capable de valider les épreuves théoriques et pratiques
- Être capable d'examiner, d'effectuer la maintenance de premier niveau, de conduire et d'utiliser la grue auxiliaire en entreprise et sur la voie publique, en respectant les règles de sécurité.
- L'employeur est en capacité de délivrer l'autorisation de conduite.

Durée : de 1 à 2 jours (7 heures par jour)

Lieu : dans vos locaux

Nombre de participants : De 01 à 06 participants

Date(s) formation : A définir

Tarif : nous consulter pour plus de précision

Pré-requis:

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

Public concerné :

- Les utilisateurs de grues auxiliaires de chargement de véhicules.
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret de cours et supports audiovisuels
- Grue auxiliaire (mis à disposition par vos soins si formation sur votre site)
- Salle adaptée aux nombres de participants

Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques de conduite et de réalisation des tâches pour lesquelles l'engin est spécialement conçu.

Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'expérience dans l'utilisation des grues auxiliaires.



Centre de Formation CACES®

BFP3S

Prévention Sécurité Secourisme

BFP3S

Rue Martoire

71240 Saint Loup de Varennes

Tel : 06.18.28.00.45 / 07.65.19.44.19

E-Mail : bfp3sst@gmail.com / francckaplace.bfp3s@gmail.com



CONTENU DE LA FORMATION :

Programme théorique :

- Législation et réglementation
- Classification et technologie
- Consignes de conduite en sécurité
- Caractéristiques principales des différentes machines
- Symbolisation
- Principaux risques, renversement, heurt, environnement
- Entretien de premier niveau de l'engin
- Organes de sécurité
- Responsabilité du conducteur de l'engin
- Interdictions formelles
- Lecture d'abaques et capacité de levage
- Vérification avant utilisation
- Risques spécifiques des moteurs thermiques et des pièces en mouvement
- Si utilisation de radio commande, connaissance des risques et utilisation en sécurité

Programme pratique adapté à la nature de l'engin :

- Présentation de la grue
- Opérations de prise de poste
- Adéquation de la grue auxiliaire au travail de manutention demandé
- Prise, dépose et déplacement de matériaux et de charges
- Positionnement, balisage, calage et stabilisation de la grue
- Exercices pratiques d'élingage, de levage de charge
- Chargement et déchargement latéral d'une remorque pour certaines catégories
- Opérations de fin de poste

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Examen théorique et pratique sur le site de l'entreprise
- Recyclage en fonction des besoins et de l'évolution des moyens

SANCTION DE LA FORMATION :

Après examen, si résultat favorable en pratique et en théorie, délivrance d'une attestation de fin de formation. L'employeur décide ou non de délivrer une autorisation de conduite à son salarié.